



Bien vivre à Carcassonne

LE MAG #27

Magazine municipal / Décembre 2025 - Février 2026

Carcassonne, cité enchantée

Du 3 décembre au 3 janvier, entre traditions, lumières et féerie, la Ville offre un mois de rêve et de partage avec La Magie de Noël.



SANTÉ

Campus santé, centre médical, bourse aux étudiants... du concret pour attirer des médecins. **P.12**

STATIONNEMENT

Nouveaux parkings, nouvelles offres pour s'adapter aux besoins des usagers. **P.16**

SPORT

Une « fun zone » accessible à tous les amateurs de sports de glisse voit le jour. **P.20**

04 ZAP'VILLE

Les étudiants fêtent la rentrée • Succès total pour Explor'Science • Du street-art pour égayer l'escalier du gymnase des Serres • Futuring à la recherche de nouveaux talents • Le Conseil Municipal des Enfants en place

06 EN BREF

Préserver la propreté des rues du centre-ville • Le Festival International du Film Politique prépare sa 8^e édition • Priorité à la sécurité • Mieux comprendre la fiscalité • Plein feu sur le commerce en Bastide • Tous les travaux à Carcassonne • La chasse aux friches • Retour du Forum de l'Enseignement Supérieur • De belles têtes d'affiche au Festival • C'est reparti pour un Tour à Carcassonne • Nouvelle campagne de recensement

12 SANTÉ

Signature de la première bourse communale pour un étudiant médecin • La médecine scolaire quitte le quartier Patte d'Oie • Le Campus Santé de Carcassonne se dévoile • Des nouveaux centres de santé prévus en 2026 • Le projet IFSI-IFAS lancé

16 STATIONNEMENT

Une offre enrichie pour le stationnement • Opération spéciale pour la Magie de Noël • Coup de pouce des commerçants pour les usagers • Les utilisateurs ravis de la nouvelle gare routière • Des tarifs préférentiels pour les étudiants

18 ÉVÉNEMENT

Des réjouissances pour les petits et les grands à la Magie de Noël



20 SPORTS

La zone nature et loisirs du Païchérrou se transforme en « fun zone » • Un nouvel équipement pour les kayakistes et les pêcheurs • Des dojos dans les écoles de la Ville • Troisième lauréat pour Carcassonne ville active et sportive

22 CULTURE

Lumières et couleurs éclairent le Centre d'art contemporain • Des expositions à découvrir dans les chapelles et au musée de l'école • Jacques Houplain invité d'honneur du musée des beaux-arts • Face à la mer se penche sur la jeunesse méditerranéenne • Des offres pour Noël au théâtre Jean-Alary

24 PRÉVENTION DES RISQUES

Un registre pour alerter les habitants • Les bons réflexes à retrouver dans un guide • Des sirènes d'alarme réactivées • La réserve communale à la recherche de bénévoles • Des cartes pour aider en temps de crise • Réaménagement des jardins de La Fajeolle

26 TRIBUNE LIBRE

27 EN PRATIQUE

Tout comprendre sur les délais d'instruction

28 CARCASSONNAIS À L'HONNEUR

Karim Sebbar, le grand frère des enfants du Viguière

30 TOUTE UNE HISTOIRE

Une nouvelle tranche de travaux terminée sur l'église Saint-Vincent



SECRÉTARIAT DES ÉLUS

Pour tout renseignement vous pouvez joindre le Cabinet des adjoints au Maire en composant le :

04 68 77 71 90
04 68 77 70 89

Courrier postal
à déposer dans
la boîte aux lettres
Mairie de Carcassonne
32 rue Aimé Ramond
11835 Carcassonne cedex 9
Mail : lemaire@
mairie-carcassonne.fr



RESTONS CONNECTÉS!
Notre newsletter hebdomadaire vous dit tout !

Chaque semaine, la Ville de Carcassonne vous informe sur les bons plans sorties, les rendez-vous incontournables du week-end, mais aussi sur l'actualité de votre commune. Pour recevoir gratuitement ces informations, abonnez-vous à notre newsletter sur le site **www.carcassonne.org** (formulaire d'inscription disponible en bas de la page d'accueil).



CE JOURNAL MUNICIPAL EST IMPRIMÉ SUR DU PAPIER 100 % RECYCLÉ



Bien vivre à Carcassonne Le Mag #27 Décembre 2025 – Février 2026

- **Directeur de la publication** : Le Maire de Carcassonne
- **Directeur de la communication** : Sébastien Del Bosque
- **Rédaction (service communication)** : Jérémy Mouffok / Sébastien Del Bosque
- **Conception & mise en page** : @agencescoop communication 15546-MEP
- **Crédits photos** : Julien Roche / Service communication de la Ville de Carcassonne / Caroline Serra / Adobe Stock / 3^e RPIma
- **Impression** : JF impression – Dépôt légal à parution – ISSN 2649-5945 – Tirage à 26 500 exemplaires

Profiter des festivités sans oublier le quotidien

Chères Carcassonnaises,
chers Carcassonnais,

La sortie de ce nouveau numéro du journal municipal coïncide avec l'arrivée d'un événement que vous êtes nombreux à apprécier : la Magie de Noël. Dès le 3 décembre, la Ville célébrera les fêtes de fin d'année afin de vous procurer des moments de joie et de bonheur. Petits et grands pourront découvrir, durant un mois, les attractions et animations proposées en Bastide et dans la Cité médiévale. Cette féerie, l'une des plus attendues dans le Grand Sud, s'annonce encore une fois, nous l'espérons, à la hauteur des attentes.

D'espérance, il en est question dans bien d'autres domaines, à commencer par la santé. C'est pourquoi la Ville poursuit ses actions dans ce domaine avec des éléments concrets pour favoriser le renouvellement des médecins généralistes avec notamment la signature des premières bourses ouvertes aux étudiants en médecine.

Dans notre ville où la place de la voiture reste encore prédominante, la question du stationnement demeure cruciale. Afin de s'adapter à la demande, deux nouveaux parkings ont été créés dans le quartier de la Patte d'Oie et au pied du Pont Neuf, soit plus de 300 nouvelles places. La Ville répond également aux besoins des usagers, en faisant évoluer ses offres et en y apportant plus de modernité.

“ Carcassonne
se pare
de ses plus
beaux habits

**pour célébrer les
fêtes et procurer
joie, bonheur et
réjouissance. ”**

Carcassonne est une ville sportive et souhaite le rester. Lauréate de nombreuses distinctions nationales, la Ville se montre à l'écoute des nouvelles tendances et poursuit sa politique d'accès à des équipements modernes. Après y avoir implanté une zone fitness et un pumtrack, la zone nature et loisirs du Paichérou dispose depuis peu d'un skatepark. Le projet, en travaux depuis septembre, place désormais la Ville comme un acteur majeur à l'échelle régionale, avec la perspective d'y voir organiser prochainement des compétitions de haut niveau. Cette même zone, pensée pour tous les publics, accueille aussi un nouvel équipement combinant un ponton et une nouvelle mise à l'eau capable d'assurer la sécurité des kayakistes, des pêcheurs et des familles.

Carcassonne reste toujours attentive concernant les risques majeurs. Afin de protéger sa population, la Ville anticipe d'éventuelles catastrophes et met en place toute une série de mesures et de moyens lui permettant de prévenir d'éventuelles crises.

Le Centre d'art contemporain accueille, durant un an, l'œuvre monumentale de Stéphane Parain, « Bloom », ainsi qu'une nouvelle exposition temporaire mettant en valeur le travail de 10 artistes autour de la couleur et de la lumière. Le musée des beaux-arts valorisera, de son côté, l'œuvre du graveur audois Jacques Houplain.

Je vous souhaite de tout cœur de passer de bonnes fêtes entourés de vos proches, et une belle et heureuse année 2026.

Le Maire de Carcassonne



Votre magazine municipal distingué au niveau national !

Le magazine municipal « **Bien vivre à Carcassonne** » a été primé lors des **Trophées de la communication 2025**, dans la catégorie « **Meilleur bulletin municipal des villes de plus de 10 000 habitants**. Ce concours national, évalué par un jury d'experts, met chaque année à l'honneur les meilleures initiatives en matière de communication et de stratégies digitales. Il salue particulièrement la créativité, la qualité éditoriale, la pertinence des messages ainsi que l'efficacité des dispositifs déployés par les collectivités.

12/11

Nouvelles têtes chez les jeunes élus du CME ➔

L'intronisation du nouveau Conseil Municipal des Enfants (CME) s'est déroulée le mercredi 12 novembre dernier. Dans les rangs de cette assemblée, qui siègera deux ans, 62 nouvelles têtes bien pleines qui se réuniront chaque mercredi pour imaginer les projets de demain pour les jeunes Carcassonnais.



02/10 – 04/10

← Succès pour Explor'Science

La deuxième édition du festival Explor'Science a attiré les foules au début du mois d'octobre. Relocalisé au Centre de Congrès – Le Dôme et à l'Odeum, le rendez-vous ouvert aux scolaires et au grand public a séduit avec plus d'une soixantaine d'activités gratuites proposées, plongeant en immersion les participants dans différents univers scientifiques.



25/09

Une nuit pour tous nos étudiants ↓

La Ville de Carcassonne a transformé le Centre de Congrès – Le Dôme en immense lieu de fête le jeudi 25 septembre dernier. La traditionnelle Nuit des étudiants, prisée par la communauté étudiante, y était organisée pour favoriser la rencontre entre les 1 800 inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur de la Ville, créer du lien et partager des informations utiles à l'intégration de ces jeunes dans notre belle ville.



08/11

En quête de nouveaux talents ↓

Le festival Futuring, bien connu des Carcassonnais, est parti à la recherche de nouveaux talents à l'occasion de plusieurs dates programmées en novembre. Ce tremplin, ouvert à tous les jeunes talents, a vu défiler de nombreux artistes en quête de reconnaissance dans le milieu de la musique classique, des musiques actuelles, des battles hip-hop et dans celui du DJing/Musique Assistée par Ordinateur (MAO).

📍 **Palmarès à découvrir sur www.carcassonne.org**

15/10

Fresque street art en cœur de ville ↑

Le street-art égaye depuis quelques semaines l'escalier menant au gymnase des Serres. Opérée en octobre, la métamorphose est l'œuvre de RESO, graphiste de renommée internationale, et de Julia Forma, peintre muraliste. Les deux artistes, à l'origine de cette fresque monumentale sublimant cette entrée du cœur de ville, répondaient à une demande de l'association One-One et de la Ville, opérée dans le cadre du projet Graffiti XXL, en collaboration avec les collectivités partenaires.





DES AVANT-PREMIÈRES FRANÇAISES AU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM POLITIQUE

Le Festival International du Film Politique, co-réalisé avec la Ville de Carcassonne, reprend ses quartiers d'hiver, du 15 au 19 janvier 2026. L'événement culturel, qui célèbre sa huitième édition, diffusera en avant-première des productions cinématographiques engagées. Habitué à recevoir de grandes têtes d'affiche (Costa-Gavras, Vincent Lindon, Vincent Perez, Ken Loach etc.), le rendez-vous cinéphile carcassonnais projettera cette année le premier film d'Anthony Dechaux, *La guerre des prix*, dans lequel jouent Olivier Gourmet ou encore Ana Girardot. Une projection en avant-première du film *Le Mage du Kremlin*, adapté du roman éponyme de Giuliano Da Empoli, aura également lieu quelques jours avant la sortie en salles. Pour continuer sur la lancée des trois dernières éditions, qui s'étaient déroulées à guichets fermés, les organisateurs ont établi un programme particulièrement riche. Près d'une cinquantaine d'artistes seront présents pendant les cinq jours du festival et une quarantaine d'avant-premières auront lieu dans les salles de projection du centre-ville (le Colisée, l'Odeum et le Centre de congrès-Le Dôme). Un nouveau lieu de projection, baptisé La Boîte, dédié à la diffusion de court-métrages, ouvrira ses portes durant cet événement au 45 rue Jean Bringer.

✚ D'INFOS

Tarifs : à partir de 16 €. festival-cinema-carcassonne.org

Tour de France 2026

Carcassonne sur la ligne de départ !



7 juillet 2026

Moins d'un an après sa précédente arrivée au pied de la Cité médiévale, la plus grande épreuve cycliste de la planète revient à Carcassonne. Cette fois-ci, le Tour de France partira depuis notre ville, pour la quatrième étape de l'édition 2026, le mardi 7 juillet. Après un début d'épreuve passé en Catalogne, le peloton s'aventurera en pays cathare et prendra la direction du château de Montségur avant de rejoindre le département de l'Ariège pour passer la ligne d'arrivée à Foix.

Nouvelle étape pour la valorisation des biodéchets en cœur de ville



Dans le cadre de leur engagement pour une gestion durable des déchets et la réduction de notre empreinte environnementale, le Covaldem11 et la Ville de Carcassonne lancent une expérimentation de collecte des biodéchets en centre-ville en ce début d'année. Cette initiative répond à une double ambition : faciliter le tri à la source pour les habitants (obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2024), et

valoriser ces déchets organiques en les transformant en ressources utiles.

Mais que sont les biodéchets ? Il s'agit des déchets alimentaires et de cuisine (épluchures, restes de repas, marc de café, coquilles d'œufs...), ainsi que des déchets verts issus des petits travaux de jardinage (feuilles, fleurs fanées, herbes).

Pourquoi cette démarche ? Parce que les biodéchets représentent une part importante de nos poubelles, et leur valorisation est un levier essentiel pour atteindre les objectifs fixés par la loi et par notre Ville en matière de transition écologique. En les séparant des ordures ménagères, nous réduisons le volume des déchets incinérés ou enfouis, tout en contribuant à la création d'un cycle vertueux.

En pratique, 25 abris bacs seront installés fin janvier dans la Bastide. Les habitants volontaires auront accès à ces contenants grâce à une carte ou une application. Il leur sera également remis un bio-seau et les consignes de tri et d'utilisation.

✚ D'INFOS à venir sur carcassonne.org

CAP SUR L'ORIENTATION AVEC LE FORUM DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le début d'année marque le retour du Forum de l'Enseignement Supérieur de Carcassonne. La 10^e édition se déroulera le mercredi 28 janvier 2026 au Centre de Congrès-Le Dôme. Année après année, le rendez-vous d'informations destiné aux futures étudiantes et futurs étudiants est devenu incontournable pour faciliter l'orientation des lycéens en recherche de formation en études supérieures, en accueillant notamment de nombreux établissements issus des principales métropoles d'Occitanie (Toulouse, Montpellier, Perpignan).

Nouvelle campagne de recensement

La campagne de recensement démarrera à Carcassonne le jeudi 15 janvier 2026 et s'achèvera le samedi 21 février 2026. L'opération, effectuée par toutes les communes, concerne un échantillon représentatif de 8 % de la population. Elle permet de fournir des informations fiables et récentes, qui serviront à adapter les infrastructures et les besoins des habitants dans les années à venir. La Ville recrutera 10 agents recenseurs et d'éventuels suppléants en cas d'indisponibilité de dernière minute. Les personnes embauchées pour cette mission collecteront les données de 1 264 adresses et de 2 274 logements. Chaque personne recrutée disposera d'une carte professionnelle et devra la présenter aux personnes interrogées. Les photos des agents recenseurs seront mis en ligne sur le site internet de la ville

www.carcassonne.org.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter la mairie de Carcassonne au **04 68 77 71 11**.



Chris Isaak, Franz Ferdinand, Tom Odell, Christophe Maé... de grands noms annoncés pour le Festival de Carcassonne 2026



Christophe Maé



Tom Odell



Chris Isaak

© Andrew Hutto



Franz Ferdinand

© Fiona Torre

Le nom des premières têtes d'affiche qui se présenteront au Festival de Carcassonne 2026 commence à être révélé sur le site internet et les réseaux sociaux du grand rendez-vous estival. Dans sa programmation IN, la 21^e édition accueillera notamment Christophe Maé. L'artiste, habitué du Festival de Carcassonne, interprétera sur scène des chansons issues de son nouveau projet « 50 ans déjà » mais aussi ses succès bien connus du grand public. Le chanteur français ne sera pas le seul invité de marque. Le crooner américain Chris Isaak se produira à Carcassonne pour la première fois et reprendra tous ses tubes planétaires comme Blue Hotel ou encore Wicked game, fortement influencés par les années 1960. Le chanteur et pianiste britannique Tom Odell, qui a séduit dernièrement le public parisien lors d'un concert étonnant à l'Accor Arena de Bercy,

s'arrêtera également dans la Cité médiévale pour charmer les Carcassonnais avec notamment son tube Another love mais aussi des titres de son dernier album *A Wonderful Life*.

Après un rendez-vous manqué en 2014 dû aux mauvaises conditions météo, le groupe Franz Ferdinand retrouvera les festivaliers carcassonnais pour un concert qui s'annonce déjà comme un événement !

- 4 juillet 2026 : Laurent Gerra
- 9 juillet 2026 : Jean-François Zygel
- 15 juillet 2026 : Feu! Chatterton
- 16 juillet 2026 : Chris Isaak
- 18 juillet 2026 : Christophe Maé
- 22 juillet 2026 : Tom Odell
- 27 juillet 2026 : Franz Ferdinand
- 28 juillet 2026 : Sex Pistols
- 29 juillet 2026 : Asaf Avidan
- 31 juillet 2026 : Kool & The Gang

✚ Billetterie ouverte,
sur www.festivaldecarcassonne.fr
Infos au 04 68 115 915

Commerces

Tous les commerces de la Bastide en un clic



À la recherche d'une boutique de chaussures ou d'un restaurant ouvert en soirée en centre-ville ? Rien de plus

simple grâce à la rubrique créée par la Ville sur son site internet. En ligne depuis plusieurs semaines, elle propose une carte interactive qui référence près de 400 commerces situés en Bastide : habillement, restaurants, services, artisans, etc. En un seul clic, les internautes peuvent y retrouver des fiches descriptives et obtenir toutes les informations utiles : adresse postale, horaires d'ouverture, contacts téléphoniques et liens vers des pages créées sur les réseaux sociaux.

➕ D'INFOS SUR

www.carcassonne.org/article-page/carte-des-commerces-de-la-bastide



Le plein d'avantages avec la carte étudiante

Forte d'un nombre croissant d'étudiants implantés en centre-ville, la Ville propose une carte leur offrant de nombreux avantages et réductions. Les détenteurs de ce fameux sésame bénéficient de rabais allant de 5 à 20 %, valables tout au long de l'année, dans les commerces de la Bastide Saint-Louis (restauration, épicerie, habillement, etc.). Si vous souhaitez obtenir cette carte gratuite, rendez-vous au Campus Info, 85 rue de Verdun.

➕ D'INFOS SUR les avantages de la carte étudiante et sur les commerces partenaires sur carcassonne.org



Coup de pouce pour les nouveaux commerçants

Carcassonne favorise l'implantation de nouveaux commerces. Au cours des onze premiers mois de l'année, 52 ont ainsi vu le jour et 29 d'entre eux ont même pu bénéficier d'une aide de la Ville. Cet

accompagnement facilite le déploiement d'un certain nombre de commerces. Depuis le lancement de cette action, plus de 120 commerces aidés ont pu ouvrir leurs portes. Pour ce faire, la Ville octroie des subventions aux commerces de détail, aux entreprises de services à la personne et aux artisans. Ces appuis financiers facilitent l'aide à l'installation ou la reprise d'une activité, l'amélioration d'un point de vente ou l'occupation temporaire du domaine public. Les bénéficiaires peuvent couvrir jusqu'à 50 % des dépenses éligibles à cette aide et disposer d'une enveloppe de 5 000 € maximum par projet.

➕ D'INFOS auprès du service Mission Action Cœur de ville

et développement des commerces au 04 68 77 70 93 / 06 09 38 37 48 ou par mail : alice.ayrolles@mairie-carcassonne.fr

Un Noël animé à Carcassonne



La Magie de Noël opère dans les commerces carcassonnais. En plus du grand rendez-vous proposé par la Ville (voir pages 14 et 15), d'autres événements se dérouleront en Bastide durant le mois de décembre. Le samedi 13, la rue du Pont Vieux accueillera un marché de Noël exceptionnel, organisé par les créateurs de la première boutique partagée mise en place par la Ville. Au programme, toute une série d'animations qui se dérouleront en matinée et jusqu'en fin d'après-midi. L'association des commerçants de la Bastide fera gagner, de son côté, un séjour de 3 jours pour 4 personnes à Disneyland Paris. Pour jouer, les participants doivent récupérer un passeport dans un des commerces partenaires. Ce document devra être tamponné par six enseignes différentes, à la condition de réaliser, à chaque passage, un achat de 15 € ou plus. Une fois les six cases complétées, le passeport devra être déposé dans la Boîte aux lettres du Père Noël, place Carnot, du 3 au 31 décembre 2025.

OPÉRATION PROPRETÉ DANS LES RUES DE CARCASSONNE

Pour préserver la propreté de ses rues et de ses trottoirs, la Ville renforce ses dispositifs urbains et se dote de nouveaux équipements facilitant le tri, la gestion des déchets et la suppression des déchets jetés à même le sol.

Pour ce faire, elle a signé deux conventions avec des éco-organismes. La première, réalisée avec Citeo, favorise le déploiement de poubelles de tri sélectif. L'opération, co-construite avec le Covaldem11, prévoit l'installation d'une soixantaine de poubelles supplémentaires, en plus de la quarantaine déjà déployées au cœur de la Cité médiévale. Au total, 92 corbeilles seront installées entre la Cité et la Bastide en 2026. La seconde convention, signée par Alcome, vise à lutter efficacement contre le jet de mégots de cigarette. Pour réduire la part de ces déchets, qui représentent 70 % des déchets jetés au sol à Carcassonne, l'éco-organisme apporte un soutien financier de 50 143 €. Une contribution matérialisée par l'installation d'une trentaine de dispositifs dans les rues de la Bastide, de la Cité, dans les secteurs de Trivalle, du Prado et aux abords des zones de loisirs. La Ville propose en parallèle de cette action la distribution gratuite de cendriers de poche, à récupérer directement à l'accueil de l'hôtel de ville. Afin de responsabiliser les Carcassonnais à la préservation de leur cadre de vie, la Ville a opéré une refonte des Toutounets, qui facilitent la vie des propriétaires d'animaux de compagnie. Déployées dans les quartiers et les hameaux, ces bornes délivrent gratuitement des sacs destinés à recevoir les excréments de nos chers amis à quatre pattes. Ces dispositifs sont alimentés trois fois par semaine par les agents municipaux.



En travaux



Avenue Jean-Jaurès

L'automne marque la fin de chantiers réalisés depuis plusieurs mois à Carcassonne. Fin octobre, la nouvelle **gare routière**, aménagée **boulevard de Varsovie**, a été livrée. Elle assure la sécurité des enfants et facilite le quotidien des usagers (voir page 13). Elle marque surtout la première phase du pôle d'échanges multimodal porté par Carcassonne Agglo.

Mi-décembre, la contre-allée du **boulevard Jean-Jaurès** sera terminée. Outre la réfection de la chaussée, les usagers de cet axe situé en Bastide bénéficieront de bornes de

recharge pour leurs véhicules électriques et d'emplacements spécifiques pour leurs deux-roues.

D'autres axes de la Bastide ont bénéficié, au cours des dernières semaines, d'un revêtement neuf grâce à la mise en place d'enrobé ou de réfection de trottoirs : **rue Arthur Mullot**, **rue de l'Aigle d'or**, **rue Aimé-Ramond** (entre les rues Chartrand et Courtejaire), **rue Voltaire** et **rue de la République** (entre les rues du docteur Albert Tomey et Antoine Armagnac). Le coût estimé de ces travaux est de 135 514 €.



Avenue Arthur Mullot

De même, la première tranche d'aménagement du **chemin de Roullens** a permis d'effectuer un recalibrage de la chaussée et de créer un trottoir, entre l'avenue Philippe Crouzat et l'impasse des Cerisiers. Le coût de cette réalisation est estimé à 435 000 €. La seconde tranche, qui ira jusqu'à l'allée des Groseilliers, débutera durant le premier trimestre 2026.

Comme les années précédentes, 3,5 M€ ont été consacrés à la voirie en 2025

LA CHASSE AUX FRICHES EST OUVERTE !

La Ville de Carcassonne lutte contre la persistance des friches sur son territoire. Ces prochaines semaines, trois grands sites vont connaître une nouvelle existence. À partir du mois de décembre 2025, **le domaine du Marquis de Gonet et sa maison** (quartier Prat Mary) se transforme en espace réceptif et pourront accueillir des événements. En travaux depuis le début de l'été, le rez-de-chaussée de 430 m² a été réhabilité en deux salles de réception, auxquelles s'ajoutent une refonte du hall d'accueil, un vestiaire, un espace réservé à la partie traiteur, et des sanitaires. *Pour toute demande d'infos ou réservation, contactez le service protocole de la Ville de Carcassonne au 04 68 77 73 05 ou par mail protocole@mairie-carcassonne.fr*

À proximité du quartier de la Barbacane, **la friche de l'ancien site EDF**, abandonné depuis plusieurs années, ne sera plus qu'un lointain souvenir. Dans les premiers jours de l'année 2026, les 7 700 m² inoccupés laisseront place à un nouveau parc de stationnement de 207 places, accessible à la sortie du Pont Neuf (voir page 16). **L'ancien couvent des Carmélites** situé rue du Pont Vieux sera au cœur de toutes les attentions. Dès la mi-janvier, les premiers coups de pioche seront donnés sur ce site de 2 000 m². En lieu et place d'un terrain vague et d'un bâtiment inoccupé de 1 000 m², se tiendra dans les prochains mois le nouveau site de l'office de tourisme. Il faudra toutefois attendre la fin de l'année 2027 dans le cadre de l'Opération Grand Site. Pour éviter la dégradation d'autres bâtiments, la Ville met également en vente des biens qui lui appartiennent. Les personnes qui souhaiteront devenir propriétaires d'un ou de plusieurs bâtiments pourront ainsi procéder à leur réhabilitation.

✚ D'INFOS SUR www.carcassonne.org



Sécurité

La simulation immersive comme outil pour former les policiers municipaux



Les agents de la PM en formation

La Ville va se doter des toutes dernières technologies de simulation immersive pour la formation et l'entraînement au tir de ses policiers municipaux. Ces simulateurs de tir nouvelle génération, déjà utilisés par les policiers et par les agents PM, permettent de reproduire

fidèlement des scènes de la vie réelle, d'interagir oralement avec les personnages virtuels et de plonger les agents dans des situations du quotidien, parfois imprévisibles. Grâce à ces technologies, les policiers municipaux peuvent :

- **Améliorer leur précision et réactivité.**
- **S'exercer à la prise de décision en temps réel.**
- **S'adapter à toutes les situations du terrain.**

Ces simulateurs ne sont pas qu'un outil de tir : ils sont une véritable plateforme d'entraînement global, indispensable pour renforcer la sécurité, la maîtrise de soi et la capacité d'intervention des agents face aux réalités du terrain.

Carcassonne et le 3^e RPIMa renforcent leur partenariat



Le 14 novembre dernier, la Ville de Carcassonne et le 3^e RPIMa ont signé une nouvelle convention de partenariat, confirmant une relation privilégiée et fusionnelle qui unit depuis longtemps le régiment parachutiste

à la commune. Cette signature fait suite à l'accord national conclu entre l'Armée de Terre et l'Association des Maires de France visant à renforcer le lien armée-Nation. Le colonel Colomban de Poncharra a rappelé l'attachement profond du régiment à Carcassonne, tandis que le Maire a souligné la fierté de la Ville envers son unité, déjà liée par un jumelage depuis 2008. Cette convention vise donc à développer de nouveaux projets communs, notamment en faveur de la jeunesse, à renforcer la coopération en matière de sécurité et de gestion de crises.

Mieux comprendre !

LA PART COMMUNALE DANS LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Chaque automne, les propriétaires carcassonnais reçoivent leur avis de taxe foncière. Beaucoup constatent une évolution de son montant et s'interrogent sur les raisons de cette variation alors même que la Ville a choisi d'abaisser son taux communal de - 6,46% depuis 2015.

UNE TAXE PARTAGÉE ENTRE PLUSIEURS COLLECTIVITÉS

La taxe foncière est répartie entre plusieurs niveaux de collectivités :

- **La commune.**
- **La communauté d'agglomération** (+ taxe Gemapi et taxe ordures ménagères).

Chacune fixe librement son taux avec certaines règles établies et plafonnées comme pour la taxe Ge-

mapi par exemple. Le montant total payé par le contribuable résulte donc de la combinaison de ces différents taux.

UN CALCUL INFLUENCÉ PAR LA VALEUR LOCATIVE

La base de calcul de la taxe foncière repose sur la **valeur locative cadastrale** des biens, actualisée chaque année par l'État. Cette révision nationale contribue, pour une part importante, à l'évolution du montant global de l'impôt et compense ainsi, voire dépasse, les efforts réalisés localement

LA PART COMMUNALE À CARCASSONNE

La **Ville agit sur ce qu'elle contrôle à savoir son taux communal**. Sa marge de manœuvre reste donc limitée et ne suffit pas à juguler la hausse continue du net à payer pour le contribuable. En continuant de baisser son taux communal, la Ville réalise pourtant un effort conséquent avec chaque année une perte de revenu fiscal.



Comparaison des taux 2025 de taxe foncière sur les propriétés bâties de villes moyennes d'Occitanie :

VILLE MOYENNE	TAUX COMMUNE	TAUX INTERCOMMUNALITÉ
Albi (Tarn) :	59,88 %	3,99 %
Castres (Tarn) :	59,99 %	1 %
Carcassonne (Aude) :	52,32 %	18,71 %
Foix (Ariège) :	45,69 %	3 %
Montpellier (Hérault) :	52,63 %,	0,167 %
Narbonne (Aude) :	59,03 %	1,52 %
Tarbes (Hautes-Pyrénées) :	53,99 %	0,81 %



En 2022, le Contrat Local de Santé (CLS), qui donne la compétence en la matière, est devenu contrat territorial, devenant, de fait, une compétence de l'agglomération. La Ville n'a pas pour autant abandonné ce domaine et reste active pour attirer de nouveaux professionnels de santé.



Une bourse élargie aux médecins spécialistes



Après avoir lancé la première bourse destinée aux étudiants en médecine générale le 22 mai 2025, Carcassonne étend son dispositif aux futurs médecins spécialistes. Adoptée lors du conseil municipal du 24 septembre 2025, cette mesure répond à des besoins croissants dans le domaine de la santé, sur notre territoire.

Les personnes sélectionnées bénéficieront d'une **aide financière (plafonnée à 13 000 € par an et par étudiant) en contrepartie d'un engagement clair à s'installer à Carcassonne dans un délai de six mois après l'obtention de leur diplôme d'État. Elles devront également exercer pendant au moins cinq ans, durée équivalente au nombre d'années d'études financées.**

Les disciplines jugées prioritaires pour la commune sont les suivantes :

- la cardiologie et la médecine cardiovasculaire,
- la pneumologie,
- la psychiatrie,
- la dermatologie,
- l'otorhinolaryngologie (ORL),
- la rhumatologie,
- la radiologie,
- la gynécologie médicale et obstétrique,
- l'endocrinologie.

En ouvrant son dispositif à un plus grand nombre d'étudiants, la Ville souhaite attirer de jeunes praticiens et améliorer durablement la couverture médicale dans des spécialités essentielles à la bonne santé de la population.

Pour bénéficier de cette aide financière, les futurs médecins spécialisés, tout comme les futurs médecins généralistes, doivent déposer, au préalable, un dossier de candidature. Celui-ci est transmis sur simple demande par le Service Jeunesse Campus Info, en envoyant un mail à jeunesse@mairie-carcassonne.fr ou en téléphonant au 04 68 77 71 88.



Signature en mairie de cette bourse d'aides avec Anis Bouchaker

Anis Bouchaker, premier bénéficiaire de la bourse communale ouverte aux étudiants médecins

Le 28 octobre dernier, Anis Bouchaker est devenu officiellement le premier étudiant médecin à signer un contrat avec la Ville de Carcassonne. Cette convention, qui oblige le signataire à exercer à Carcassonne à la fin de ses études et pour une durée minimale de cinq ans, lui accorde en contrepartie une aide financière jusqu'à la fin de son internat. Étudiant en troisième année à l'université de médecine et de pharmacie Grigore T. Popa à Lasi, en Roumanie, le jeune homme originaire de Gennevilliers (92) explique son choix, guidé par son engagement pour garantir une santé accessible à tous.

La bourse communale créée par la Ville de Carcassonne vous tient à cœur. Pour quelles raisons ?

J'ai été le facteur déclencheur de sa création. Je cherchais une commune qui puisse me proposer une subvention à titre individuel pour financer mes études et m'offrir une possible installation à l'issue de mes études. J'ai commencé par échanger avec des élus de la ville et j'ai rencontré monsieur le Maire en février 2025. Nous avons discuté de ma proposition et il a souhaité l'élargir à un plus grand nombre de personnes.

Votre choix s'est-il porté directement sur Carcassonne ?

J'ai été étudiant à Toulouse et j'ai regardé la situation des villes situées aux alentours, voir ce qui était proposé en termes d'offre médicale, celles qui proposaient ou ne proposaient pas de primes à l'installation de médecins ou de futurs médecins. J'ai pris connaissance de la situation à Car-

cassonne, de son attractivité. C'est une ville que je connaissais déjà pour l'avoir visitée par le passé, et elle m'a paru agréable et dynamique. Vu que j'ai des amis qui sont originaires d'ici, ça m'a paru naturel de me tourner vers cette cité.

Que peut vous apporter cette ville dans votre future carrière professionnelle ?

C'est une ville de taille moyenne et sur le plan professionnel, ce n'est pas négligeable. Je disposerai plus facilement d'un retour de mes patients sur les soins que je leur apporte. Dans les métropoles comme Paris, on voit plus rarement les mêmes patients et on ne sait jamais vraiment si nous réalisons les bons choix.

“ Ce contrat m'offre une vision claire de mon avenir et me permettra de me sentir vraiment utile. ”

Bénéficier d'une aide financière et d'un futur point de chute est-il sécurisant lorsqu'on est encore étudiant ?

Grâce à cet accord passé avec la Ville de Carcassonne, je bénéficie d'une certaine forme de stabilité et je me sens soutenu par le maire et les élus. Désormais, mon esprit est apaisé car beaucoup d'interrogations s'envolent. Ce contrat, pour moi, m'offre une vision plus claire de ce que je vais pouvoir faire à l'avenir et me permettra de me sentir vraiment utile.



Nouvelle adresse pour la médecine scolaire

La médecine scolaire déménage ! Le service d'aide aux élèves inscrits dans les établissements scolaires audois quitte le quartier de la Patte d'Oie. Direction le quartier Paul Lacombe et le 6 rue Déodat de Sévérac. Il rejoint la Maison Médicale de Garde, elle aussi déménagée quelques mois plus tôt, et le centre d'examen géré par la CPAM des Pyrénées-Orientales et destiné notamment aux étudiants. Avec l'arrivée de ce nouveau service, c'est désormais un véritable pôle santé qui voit le jour dans ce secteur.

Mis à disposition gracieusement par la Ville de Carcassonne, le nouveau site va voir à l'œuvre les quatre médecins généralistes et les deux secrétaires en charge de la médecine scolaire.

Ils occuperont le premier étage de l'ancienne école maternelle Paul-Lacombe.

En bénéficiant de locaux plus adaptés, le centre médico-scolaire poursuivra ses missions principales, dans la prise en charge de 30 000 élèves de l'ouest audois et dans son rôle de prévention auprès du jeune public. **Au total, la Ville aura investi près de 300 000€ en travaux pour réhabiliter ce bâtiment en un véritable pôle santé.**

Les anciens locaux de la médecine scolaire, quant à eux, seront mis à disposition gracieusement de l'association Aude Urgence Accueil qui pourra ainsi augmenter le nombre de places d'hébergement d'urgence pour les personnes défavorisées.



Carcassonne soigne son avenir

C'est désormais officiel : le Campus Santé de Carcassonne va voir le jour ! L'État, la Région, le Département, Carcassonne Agglo et le Centre Hospitalier ont validé, aux côtés de la Ville de Carcassonne, le rachat des bâtiments de l'ancienne maison de retraite Les Oliviers, dans le quartier des Capucins. Un projet ambitieux, qui sera porté par l'Établissement Public Foncier, et qui marque une nouvelle étape dans la vitalité et l'attractivité du territoire mais aussi de ce quartier. Ce futur Campus Santé accueillera une cinquantaine de logements dédiés aux étudiants en médecine ainsi qu'un espace de restauration et des services adaptés à la vie étudiante.

Véritable levier d'attractivité, ce projet renforce les liens entre les étudiants, les professionnels de santé et le territoire. En facilitant l'accueil des futurs médecins et espérant ainsi leur installation sur le territoire à l'issue de leurs études, Carcassonne se positionne comme une ville tournée vers l'avenir et la santé de tous.

Les travaux, d'un montant total de près de **2 millions d'euros** (acquisition comprise), débuteront en 2026.



- **960 000 €** seront consacrés à l'achat des bâtiments (cofinancé par la Région, Carcassonne Agglo et la Ville).
 - **800 000 €** seront investis dans les travaux, financés par l'Agglo, le Centre Hospitalier, le Département et l'État.
- La Ville de Carcassonne assurera la maîtrise d'ouvrage, tandis que le Centre Hospitalier en sera le gestionnaire.

Un projet collectif, ambitieux et porteur d'avenir : pour les habitants.



Un nouveau centre de santé à l'horizon 2026

L'offre de santé se renforce à Carcassonne avec l'arrivée prochaine d'un nouveau centre de santé. Le site, qui accueillera à tour de rôle quatre médecins généralistes libéraux, sera implanté avenue Jules-Verne. Portée par les docteurs Anthony Marcotorchino et Jérémie Chaumoitre, cette nouvelle structure privée fonctionnera à horaires élargis.

Accessible sans rendez-vous, sept jours sur sept, le futur centre de santé sera ouvert de 9h à 22h et bénéficiera d'un conventionnement en secteur 1, sans dépassement d'honoraires. Déjà implanté dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, Bretagne et Normandie, le concept importé par ces deux médecins sera le premier du genre à ouvrir en Occitanie. Il permettra

de bénéficier de consultations de médecine générale sur des pathologies et actes bénins, mais pas seulement. Pour fluidifier les consultations, la prise en charge se fera directement sur une borne de réservation, qui délivrera un ticket muni d'un QR Code. Ce QR Code donnera plusieurs indications dont l'avancement de la file d'attente. Les médecins généralistes qui travailleront sur ce site pourront devenir médecin traitant pour toutes les personnes qui souhaitent en bénéficier. Encore à l'état de projet, le centre de santé de l'avenue Jules-Verne ouvrira ses portes entre la fin de l'année 2026 et le début de l'année 2027. Les futurs médecins généralistes qui participeront à son activité sont en phase de recrutement et seront opérationnels dès l'ouverture du site.



Dernière ligne droite pour la MSP du Palais

D'ici le mois d'avril 2026, la Maison de Santé Pluridisciplinaire du Palais, à deux pas de la Bastide Saint-Louis, sera définitivement terminée et ouvrira ses portes au public. Porté par le bailleur social Alogea en collaboration avec la Ville et les collectivités partenaires, le nouvel ensemble, dont la construction a démarré durant le dernier semestre 2024, comportera 21 logements, mais surtout deux espaces uniquement réservés aux professionnels de santé. Ces

locaux, situés au rez-de-chaussée et au premier étage du bâtiment, pourront accueillir toutes les disciplines (médecine générale, kinésithérapeute, etc.). La surface de 500 m², mise à la disposition des futurs praticiens, pourra être adaptée à leurs besoins et sera aménagée dans un cadre de co-construction avec le porteur du projet, Alogea.

➕ Pour toute demande d'information, contactez Alogea par mail : nathalie.pentel@aloea.fr



DE NOUVEAUX ÉTUDIANTS ATTENDUS À CARCASSONNE

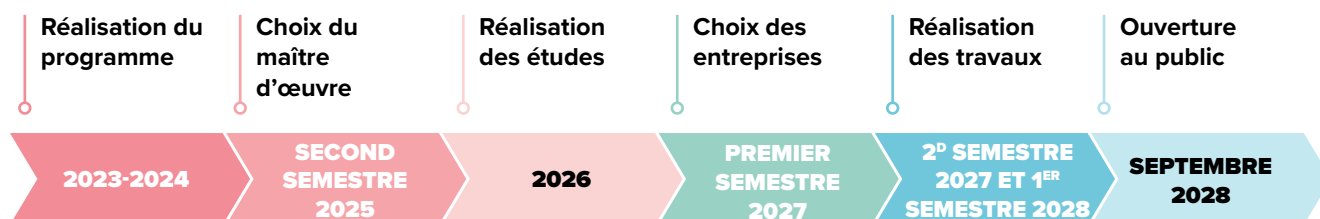
L'IFSI-IFAS : le projet sur les rails



Annoncé en octobre 2023, le projet qui regroupera les futurs Instituts de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et d'Aides Soignants (IFAS) de Carcassonne poursuit son chemin avec les études actuellement lancées.

La construction du futur bâtiment, qui accueillera en Bastide les futurs professionnels de santé, est portée par la Région Occitanie en partenariat avec la Ville de Carcassonne, Carcassonne Agglo, le Département de l'Aude, et l'État. Cette nouvelle structure, au cœur du campus Albert Fert, remplacera les locaux actuels de l'IFSI-IFAS situés sur le site de l'ancien hôpital.

LES DATES CLÉS DU PROJET IFSI-IFAS :



Se garer mieux, se déplacer mieux : une priorité en ville

Ouverture de nouveaux parkings, mise en place d'offres à destination de différents publics. À Carcassonne, le stationnement s'adapte au mieux aux besoins des usagers.



Parking du Pont-Neuf

Parking Patte d'Oie

1 600

La ville de Carcassonne dispose d'une offre de stationnement conséquente.

Sur l'ensemble du territoire communal, 1 600 places sont disponibles au quotidien pour les automobilistes dont une grande partie dans les parkings souterrains : **406** places disponibles au square Gambetta, **340** au square André Chénier, **211** aux Jacobins. Afin de faciliter le stationnement, deux zones tarifaires différentes existent au cœur de la Bastide. Elles permettent une rotation plus rapide des véhicules stationnés.

Pour rappel, le parking situé sur l'île de la Cité qui compte 350 places, est accessible 7j/7 et 24h/24

Deux nouveaux parkings à proximité de la Bastide

À partir du 5 janvier 2026, les Carcassonnais auront accès au nouveau parking du Pont Neuf, **rue Achille Mir. Sur cet ancien site EDF**, la Ville proposera un nouveau parc de stationnement de 207 places, dont quatre réservées aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Les propriétaires de véhicules électriques pourront recharger leur équipement grâce à la mise à disposition de bornes spécifiques. Pour fluidifier le flux des véhicules et éviter tout encombrement, deux bornes d'entrée et deux bornes de sortie seront implantées tandis que des caméras de surveillance, reliées à un système interne, permettront d'évaluer chaque situation. En matière de tarification, le parking du Pont Neuf proposera un système de double tarification avec des prix variant selon la basse ou haute saison et des abonnements pour les usagers réguliers. **Un autre parking, situé dans le quartier de la Patte d'Oie,**

est fonctionnel depuis le mois de novembre 2025. Ce nouveau parc de stationnement de 107 places, entièrement **gratuit et accessible 24h/24 et 7j/7**, compense la diminution des places de stationnement sur la place Eggenfelden, qui dispose désormais de places arrê-minute. Idéalement implanté, le parking de la Patte d'Oie se trouve aux abords de la Bastide Saint-Louis. Une aubaine pour les étudiants de l'IUT de Carcassonne et pour toutes les personnes travaillant en ville ou souhaitant profiter des commerces et animations du centre-ville.

En parallèle, les études concernant la réalisation d'un parking souterrain implanté entre le boulevard Marcou et le boulevard de Varsovie, au croisement de la rue de Verdun, sont enfin lancées. Ce futur équipement disposera d'environ 200 places de stationnement.

INFO FLASH

Le 3^e édicule du parking Chénier est terminé et opérationnel avec à l'intérieur un bloc sanitaire accessible PMR

Tarifs préférentiels pour les étudiants

Se garer en toute facilité lorsqu'on fait ses études à Carcassonne, c'est possible. Des tarifs préférentiels sont accessibles pour les étudiants, sur présentation d'un justificatif (carte étudiante en cours de validité, certificat d'études). Comptez **45 €* pour un abonnement valable du 1^{er} septembre au 30 juin de l'année suivante à la Cité (parking du Tripier), 20 €* par mois dans le parking souterrain Chénier, en centre-ville.** Pour tout renseignement, rendez-vous à l'accueil du parking souterrain André Chénier.

**sous certaines conditions*

Pay by Phone



L'application Pay by Phone vous permet de payer à distance votre stationnement. En étant géolocalisé

dans la zone où vous gardez votre véhicule, vous pouvez régler votre temps de stationnement. Des alertes SMS vous informent en cas d'éventuels dépassements. Les agents de verbalisation de la Ville sont connectés à la base de données nationale de verbalisation pour voir si vous êtes en règle ou non. N'hésitez pas à télécharger le service Pay by Phone proposé par la Ville de Carcassonne.



Coup de pouce de la Ville et des commerçants

Consommer chez vos commerçants préférés de la Bastide vous donne droit à des prix réduits pour votre stationnement. En plus du stationnement gratuit le samedi après-midi, vous pouvez demander à bénéficier d'un chèque parking, valable 1h15. Ce temps de stationnement gratuit se cumule avec la première demi-heure offerte par la Ville de Carcassonne, et porte ainsi la gratuité à 1h45. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos commerçants !



Les usagers satisfaits de la nouvelle gare routière

Terminés fin octobre, les travaux réalisés boulevard de Varsovie permettent aux usagers des bus scolaires et départementaux de bénéficier d'un équipement moderne et sécurisant. Un dernier élément qu'a bien noté Catherine, qui utilise régulièrement la ligne A entre Villegly et Carcassonne : « *On sent que ça encombre moins la route, même si ce n'était pas invivable non plus. Avec cette nouvelle gare, c'est plus simple car les bus sont réunis au même endroit* »



Catherine
(utilisatrice régulière)

Opération spéciale Magie de Noël

Durant la Magie de Noël, le stationnement en surface devient **gratuit** toute la journée le **samedi** tout au long de ce grand rendez-vous. Les parkings souterrains



habituellement fermés le dimanche, seront accessibles à tous les automobilistes ce jour-là.

Événement



Offrez-vous une parenthèse enchantée avec La Magie de Noël

Du 3 décembre 2025 au 3 janvier 2026, Carcassonne se pare de ses plus beaux atouts pour préparer les fêtes de fin d'année grâce à la Magie de Noël. Rendez-vous incontournable du Grand Sud, cette fête familiale et divertissante invite petits et grands à partager émerveillement et féerie dans les rues du centre-ville et de la Cité médiévale. Tour d'horizon de toutes les réjouissances qui vous attendent durant ce mois magique.

Retrouvez
tout le
programme sur
www.carcassonne.org

Halles Prosper Montagné

L'éphémère circuit des halles Prosper Montagné reprend vie le temps des fêtes de fin d'année. Les petits pilotes (3 à 5 ans) pourront s'élancer au volant de leur mini-voiture électrique sur un circuit spécialement aménagé pour l'occasion.

Place Carnot

La place Carnot sera l'épicentre de cette Magie, si vous souhaitez flâner, déguster et vous détendre en famille ou entre amis. La célèbre patinoire y fera son grand retour et avec elle, la possibilité de tourner, sur de la véritable glace, autour de la fontaine Neptune. Les chalets du marché de Noël proposeront douceurs et autres idées pour égayer vos fêtes de fin d'année. Des déambulations féeriques s'y arrêteront tandis que des animations musicales y seront organisées tout au long des festivités.

À vos agendas

La Magie de Noël rassemble plusieurs autres temps forts comme l'opération solidaire « Un cadeau pour tous », le voyage en train d'époque, les ateliers et projections jeune public, une chasse au trésor, des concerts de Noël, parades, exposition de voitures anciennes...



Cité médiévale

La Cité médiévale va faire voyager les visiteurs le temps d'un grand spectacle son et lumière. « *L'incroyable histoire de Carcassonne* », appréciée du public, reste et change de lieu pour investir le Château Comtal ! Racontée pour les enfants, l'histoire de la cité carcassonnaise prendra vie sur les murs de pierre. Des animations auront également lieu au sein de la Cité tout au long de la Magie de Noël.



Square André Chénier

Le Père Noël fait déjà un premier cadeau aux amateurs de manège, en déposant sur le square André-Chénier une quinzaine d'attractions, transformant le site en véritable parc de Noël. Pour rassasier l'appétit des petits et des grands, des chalets gourmands compléteront le dispositif en proposant des saveurs de saison.

Place Général de Gaulle

La place du Général de Gaulle renouvelle sa formule magique avec la présence de son tant attendu chalet d'altitude et ses télécabines. Apprécié pour son cadre chaleureux, le rooftop sera le lieu idéal pour se restaurer ou partager un verre et profiter d'une vue panoramique sur la Cité médiévale. Les férus de Noël pourront s'adonner au curling, au laser game ou partir dans une partie de réalité virtuelle.

Salle Joë Bousquet

La salle Joë Bousquet sera le théâtre de fabuleuses histoires et d'ateliers féériques qui prendront vie dès le début de la Magie de Noël. Entièrement gratuits, ces spectacles jeune public seront une belle occasion de s'amuser et de partager des moments enchantés.



Square Gambetta

L'ambiance magique de Noël trouvera toute sa place au square Gambetta. Lieu idéal pour y réaliser vos plus belles photos, le site accueillera « *Le jardin enchanté* » sous la forme

d'une nouvelle exposition gratuite à ciel ouvert. Sur place, petits et grands découvriront les vitrines oniriques aux automates lumineux et magiques. Fort du succès enregistré l'an passé, le marché de Noël des artisans-créateurs revient pour dévoiler de nouveaux objets authentiques et originaux, faits main. Les plus petits pourront profiter également de nouvelles attractions comme le carambolage de Noël ou le p'tit train des lutins.

La fée Léonie, nouvelle mascotte de cette Magie !

Au-delà des nombreuses animations proposées, La Magie de Noël est également une belle aventure créative. Cette année, une petite fée bleue a vu le jour pour vous guider tout au long des festivités. Imaginée et créée par le service communication de la Ville de Carcassonne, Léonie est née sous la plume de notre vidéaste et a été portée à la vie grâce au talent de deux stagiaires en animation 3D, Laura Nazorgues et Lucas Signoles. La conception de ce petit personnage, saluée par la presse, a nécessité trois mois de travail. Un laps de temps nécessaire pour recréer Carcassonne, ses sites et monuments emblématiques en période de fêtes, en images de synthèse et sans avoir recours à une Intelligence Artificielle (IA) générative. Cette aventure humaine, associant savoir-faire, patience et passion, est à découvrir sur notre site internet. Une vidéo est à votre disposition pour découvrir toutes les coulisses de ce travail. La Fée Léonie sera également présente en chair et en mousse à la patinoire de la place Carnot.



Le spectacle du réveillon de Noël

Le réveillon de Noël débutera par un grand spectacle (gratuit) sur la scène de la place Carnot, le mercredi 24 décembre à 18h, clôturé par une animation pyrotechnique.



Une véritable « fun zone » accessible à tous les amateurs de sports de glisse

La Ville de Carcassonne bénéficie d'un vrai skatepark à l'espace nature et loisirs de la plaine Mayrevieille. Le nouvel équipement sportif, accolé au pumptrack, déjà très apprécié par toutes les générations, se destine à tous les amateurs de sports de glisse et pas que. Réalisée par l'entreprise Skatepark Service Conseil, cette commande de la Ville devait répondre à certains impératifs et la nécessité de voir ce site labellisé pour que des « contests » puissent avoir lieu dès l'année 2026. Retour en détail sur les spécificités de ce projet avec Marc Sabadie, gérant de la société Skatepark Service Conseil.



MARC SABADIE

Pourriez-vous décrire en quelques mots le nouveau skatepark de Carcassonne ?

Le nouveau skatepark de Carcassonne comporte quatre zones : une réservée aux débutants, une deuxième

« slow-park » qui bénéficie de courbes pour circuler plus facilement, une zone « street » qui comporte du mobilier urbain que les utilisateurs pourront utiliser et enfin « un bowl » qui permettra la pratique pure du skate. Les amateurs de glisse auront accès à un site qui dispose de nombreux modules et plans inclinés, et de liaisons entre les différentes zones, ce qui facilitera la pratique du skate, du roller et de la trottinette.

Est-ce que ce site sera uniquement réservé à la pratique libre des sports de glisse ?

C'est un skatepark de 938 m², classé catégorie C par la Fédération française de roller et de skateboard. Sa conception le classe en niveau régional, il pourra donc accueillir des compétitions de ce niveau si jamais un club venait à se créer prochainement à Carcassonne.

Existait-il des impératifs à respecter dans le cadre du cahier des charges ?

La Ville a demandé de réaliser un équipement polyvalent qui s'adapte

à la pratique du plus grand nombre. Le skatepark de Carcassonne ne sera pas un équipement élitiste. Il est évolutif. Outre cet aspect accessible à tous les niveaux de pratique, nous avons dû nous adapter au terrain. En étant à proximité des berges de l'Aude, il a fallu imaginer un site qui puisse être en partie enfoui, pour faire face à d'éventuelles crues. Nous devons également réaliser un équipement qui s'intègre facilement dans le paysage.

Quelles ont été les étapes préliminaires avant les premiers coups de pelle donnés sur ce site de la plaine Mayrevieille ?

Comme tout projet, nous avons réalisé une étude préliminaire avant de lancer la construction du skatepark. Ici, il a été nécessaire de réaliser une analyse supplémentaire sur l'aspect hydraulique compte tenu de sa situation géographique. Pour le skatepark de Carcassonne, cela nous a pris trois mois pour mener ces études et dessiner l'ensemble du futur site.

Nouvel équipement pour pêcheurs et kayakistes

Les bords de l'Aude disposent d'un nouvel aménagement en bois depuis le milieu du mois d'octobre. Réalisée face au Pôle Aqualudique près de la zone fitness du Païcherou, cette structure se compose d'un ponton en bois, d'un amphithéâtre et d'une voie réservée à la mise à l'eau. L'aménagement, cofinancé par la Fédération française de pêche et l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA), facilite la pratique de la pêche pour les personnes en situation de mobilité réduite grâce à la création d'une structure équipée de barrières. L'école française d'aviron de Carcassonne, également utilisatrice de cet équipement, bénéficie ici de meilleures conditions pour accueillir ses adhérents et les scolaires lors de séances d'initiation. Estimée à 46 000 € TTC, la nouvelle zone d'accueil du Païcherou ouvre également la voie à deux nouvelles labellisations pour la Ville de Carcassonne : le label Parcours Famille, décerné par la Fédération française de pêche, et le label Tourisme et Handicap, remis par les services de l'État.

La Mairie nous aide dans la gestion des abords de la rivière, le nettoyage et nous la remercions pour son écoute. Nous allons largement abonder ce site en poissons et tenter de le préserver pour en faire le paradis des pêcheurs.

Bernard Colin – Président de l'AAPPMA de Carcassonne



Un troisième laurier « Ville active et sportive » pour Carcassonne !



Et de trois ! Déjà détentrice de deux lauriers depuis 2022, la Ville de Carcassonne a décroché un troisième laurier dans le cadre du label « Ville Active et Sportive », proposé par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS).

La distinction, remise officiellement le 30 octobre 2025 à Nice, intervient trois ans après la précédente décoration. Elle récompense les communes qui placent l'activité physique et sportive au cœur de leur projet de territoire. Dans cette liste de 147 lauréats nationaux, Carcassonne présente des qualités évidentes sur les cinq axes de travail pris en compte par les membres du CNVAS. Son soutien indéfectible aux associations sportives et la mise à disposition d'équipements sportifs en libre accès, en particulier dans la zone nature et loisirs du Païcherou (aire de fitness, pumptrack, futur skatepark) ont séduit le jury. Le développement d'une offre sport-santé ouverte à 140 patients, accompagnés au quotidien par l'organisation de séances sportives, ainsi que la qualité des équipements sportifs destinés à la pratique de sports d'intérieur (gymnastique, sports de raquette, musculation, etc.) ou d'extérieur, à la Cité des sports et au lac de la Cavayère, expliquent également le passage de deux à trois lauriers.

Trois nouveaux dojos dans les écoles de la ville

Depuis le début de l'année 2025, trois écoles de la Ville disposent de véritables dojos. Des salles de cours, réservées à la pratique sportive, ont été aménagées dans les écoles primaires et élémentaires Marcel-Pagnol, Jean-Jaurès et La Gravette. Leur reconfiguration s'inscrit dans le cadre du plan « 1 000 dojos », imaginé par la Fédération Française de Judo. Pour opérer cette transformation, les services techniques de la Ville ont bénéficié du soutien de la Fédération, soutenue par l'entreprise Eiffage. Destinés en priorité aux élèves des écoles concernés, ces espaces sont ouverts aux associations sportives carcassonnaises (Budo Club 11, AJOA, etc.), qui proposent, en parallèle, des interventions sur le temps scolaire et périscolaire.



Explosion de couleurs au Centre d'art contemporain



Le quartier du Centre d'art contemporain s'apprête à être le théâtre de nouvelles expériences artistiques et colorées. Quelques mois après son ouverture au grand public et les deux grands projets portés par JR et Richard Orlinski, l'ancien bâtiment de la Banque de France accueille d'autres propositions à partir du 5 décembre 2025. Avec le théâtre Jean-Alary, le Centre d'art contemporain, la salle Joë Bousquet, c'est désormais tout un carron de la ville du centre-ville qui se voit redynamisé par la culture.

Avec « Bloom », Stéphane Parain va magnifier durant une année le toit et la façade du Centre d'art contemporain redonnant des couleurs à tout un quartier. Ancien meilleur ouvrier de France et sculpteur-décorateur à l'Opéra de Paris, l'artiste parisien présentera un projet entre sculpture, installation et céramique. Les esquisses de ce travail, confectionné grâce à du polystyrène stratifié et des pigments et inspiré par la fête des couleurs organisée en Inde, ont été présentées aux scolaires et au public en octobre et no-

vembre, au cours de sa résidence à Carcassonne.

Après le succès de la première proposition, « **Au-delà du visible : les mondes imaginaires de l'artiste** », qui a éveillé la curiosité de nombreux visiteurs jusqu'en septembre dernier et en parallèle de l'œuvre monumentale « Bloom », le Centre d'art accueillera jusqu'au 28 mars 2026 sa deuxième exposition intitulée « **Lumières et couleurs : un voyage immersif** ». 10 artistes et collectifs d'artistes français et européens prendront possession des lieux pour proposer une expérience inédite et faire découvrir l'art sous un nouveau jour. Pour éveiller les sens, des œuvres originales et surprenantes jouant sur l'imbrication entre les images, les sons et les mouvements seront exposées dans certaines pièces. Des sculptures travaillées avec du métal ou du lin feront surgir des corps imaginaires, semblables à des créatures issues de nos pires cauchemars ou provenant d'un futur lointain.

Le clin d'œil au Centre d'art contemporain et à sa ville ne sera jamais très loin grâce au concours de Sophia El Mokhtar qui dévoilera sa cascade de tissus colorés réalisée en collaboration avec des habitants de Carcassonne. Au milieu des pierres noircies à la suite d'un incendie survenu dans la Cité, Junior Fritz Jacquet fera renaître la vie grâce à une fleur blanche et la lumière où sera exposée son œuvre.

Les expériences proposées ces prochaines semaines au Centre d'art s'inscrivent dans la droite ligne des objectifs fixés par la Ville à l'occasion de l'ouverture de ce nouveau lieu culturel : favoriser la création d'œuvres contemporaines, qui puissent être accessibles à tous les publics.

+ D'INFOS SUR
centre-art.carcassonne.org

Musée de l'école

Le musée de l'école, situé dans la Cité médiévale, propose de replonger dans « L'heure de la récré » et découvrir ce qui animait les cours d'école dans le passé. À découvrir jusqu'au 5 janvier 2026.

Dans les chapelles de la Ville

Après avoir mis en lumière Max Savy, la Ville s'intéresse à un autre artiste carcassonnais. Jusqu'au 31 janvier 2026, la chapelle Saint-François-Xavier ouvre ses portes à Jean Camberoque. L'exposition, qui mettra en avant les œuvres emblématiques du peintre du Midi noir, reviendra sur la carrière de cette figure emblématique de l'Aude, sur sa sensibilité au monde, aux scènes de vie et aux traditions régionales. À la chapelle des Dominicaines, l'exposition « De la Cité à la Méditerranée » (9-20 décembre 2025) dévoilera le travail des aquarellistes de la MJC de Carcassonne. Une centaine d'œuvres colorées, figuratives et abstraites, permettront de retrouver des vues inédites de la Cité et des paysages remarquables de la région. L'exposition suivante sera consacrée à Célia Favaretto et à ses « *Quêtes annexes* » (23 décembre 2025 – 4 janvier 2026).

« FACE À LA MER » REGARDE SA JEUNESSE DANS LES YEUX



Le festival Face à la mer sera de retour en 2026 dans les rues de Carcassonne. Après une première édition couronnée de succès, la déclinaison française de cette manifestation initiée à Tanger offrira un regard

singulier sur l'innovation sociale et se focalisera, en priorité, sur la jeunesse méditerranéenne. Du 15 mai au 7 juin 2026, Carcassonne se transformera en lieu d'exposition géant et dévoilera les clichés de photographes et artistes méditerranéens qui s'intéressent à ces changements sociétaux et à cette jeunesse qui écrit sa propre histoire. Disséminées sur plusieurs sites, les photographies seront à découvrir via un cheminement imaginé entre la Bastide Saint-Louis et la Cité. Des ateliers et réflexions à destination des scolaires et du grand public compléteront les réjouissances de cet événement qui accueillera, en parallèle, des structures proposant des événements similaires à Cadaqués et Sète.

+ Infos à venir sur www.carcassonne.org

Les œuvres de Jacques Houplain au musée des beaux-arts



Après quelques mois passés à décoder toutes les facettes de l'art du tatouage au Japon, le musée des beaux-arts se penche sur l'œuvre d'un artiste qui avait choisi les Corbières comme terre d'adoption. Jusqu'au 1^{er} mars 2026, l'exposition monographique « *Jacques Houplain, des monts et merveilles* » plonge dans une nouvelle aventure méconnue, dans l'univers de la gravure, en s'intéressant à l'histoire d'un artiste audois prolifique. Disparu en février 2020, à l'aube de ses 100 ans, Jacques Houplain était principalement connu pour ses estampes. Formé aux beaux-

arts de Paris et membre de la Jeune gravure contemporaine, il s'était initié aux techniques bibliophiliques et avait utilisé ses connaissances pour parfaire l'illustration de livres comme *Les Noces* d'Albert Camus ou *Les odes amoureuses* de Pierre Ronsard. Curieux de tout, l'artiste audois nourrissait ses œuvres de références culturelles de tous siècles et de tous pays. Ses voyages et autres rêveries nourrissent aujourd'hui l'exposition qui lui est consacrée.

« **Jacques Houplain, des monts et merveilles** », à découvrir au musée des beaux-arts, square Gambetta, jusqu'au 1^{er} mars 2026. Entrée libre.

+ D'INFOS SUR

www.carcassonne.org/lieux/musee-des-beaux-arts

Déjà Noël au théâtre Jean-Alary



À l'approche de Noël, la Ville pense aux amateurs de spectacle et propose des offres spéciales pour toutes les personnes à la recherche d'un cadeau à mettre au pied du sapin. C'est pourquoi vous pouvez bénéficier, jusqu'au vendredi 19 décembre, de remises allant jusqu'à 30 % sur le prix de douze spectacles proposés au théâtre Jean-Alary :

Carmen – Le ballet (16/01), **La Joconde parle enfin (24/1)**, **La veuve joyeuse (08/02)**, **Constance (10/02)**, **L'art de ne pas dire avec Clément Viktorovitch (18/03)**, **Kamel Le Magicien (21/03)**, **Querencia (26/03)**, **La bohème (28/03)**, **Je ne serais pas arrivée là... (08/04)**, **Viktor Vincent (10/4)**, **Fantasia espanola – Ballet espagnol de Murcia (17/04)**, **Carcassonne tribute festival (05/05)**.

+ D'INFOS SUR www.theatre.carcassonne.org

Carcassonne en pointe sur les risques majeurs

Confrontée à différents scénarios de risques majeurs, la Ville de Carcassonne se montre vigilante pour protéger sa population. Pour anticiper d'éventuelles catastrophes, la commune met en place une série de mesures préventives afin que chaque habitant puisse vivre sans danger, en toute sérénité. En novembre dernier à Paris, lors du Salon des Maires, la Ville s'est d'ailleurs vue décerner le label **Résilience France Collectivités (3 étoiles)** par le Haut Comité français pour la Résilience. Une distinction qui reconnaît le travail qu'elle mène et les moyens mis en place pour la prévention, la préparation, la protection et la sauvegarde de sa population, ainsi que des biens face aux risques majeurs.



Des moyens pour prévenir une crise

Un registre pour alerter

Carcassonne dispose d'un système d'alerte et d'appels de masse. Avec plus de **17 000 contacts** inscrits à ce jour, il permet de prévenir la population d'un danger imminent en l'espace d'une fraction de seconde. L'inscription à ce système est accessible à tous, gratuitement. Aussi, la Ville invite vivement les personnes qui ne l'ont pas déjà fait à s'inscrire sur ce registre directement via le site **www.carcassonne.org** ou en contactant le service de la prévention des risques majeurs au **04 11 47 75 26**.



Apprendre les bons réflexes

Pour anticiper chaque situation de crise, les Carcassonnais ont accès à un guide de bons réflexes. Ce document distribué en novembre dans toutes les boîtes aux lettres carcassonnaises, est disponible gratuitement sur le site internet de la Ville (www.carcassonne.org) et en version papier. Il détaille les bons réflexes à adopter en fonction de chaque situation : inondations, feux de forêt, crises sanitaires etc. Ce fascicule rappelle les consignes à appliquer pour les particuliers et donne des indications et des renseignements précieux selon le contexte.



Des sirènes d'alarme réactivées



Les sirènes d'alarme de la Cité et de la Bastide résonnent à nouveau à Carcassonne afin d'alerter la population en cas de risques majeurs. Si le dispositif installé à la Cité n'a pas changé depuis sa mise en place il y a une dizaine d'années, celui de la Bastide, situé au niveau du théâtre Jean-Alary, a subi une refonte complète pour être modernisé et adapté aux besoins actuels avant d'être réactivé dans le courant du mois de septembre 2025. Chaque premier mercredi du mois, les sirènes sont enclenchées pour vérifier leur bon état de marche.



Une aide cartographique de pointe en cas de crise



Les agents du Service de la Prévention des Risques Majeurs disposent d'un outil adapté à la gestion des crises. En s'appuyant sur le logiciel Protec, ces derniers bénéficient d'une aide établie dans le cadre du plan communal de sauvegarde, matérialisée sous la forme d'une carte. En un seul clic, chacun a accès en temps réel au cumul de pluie affiché suivant les quartiers de Carcassonne et au dispositif installé au sein de la ville (centre d'accueil, barrières de protection installées, etc.). Cet outil facilite ainsi la rapidité dans la prise de décision en cas de crise majeure.

Engagez-vous dans la réserve communale !

Depuis 2022, la Ville s'est dotée d'une Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC). Ouverte à tous les habitants de la ville et des communes limitrophes, elle participe à des actions en lien avec les risques majeurs. Composée d'une vingtaine de membres bénévoles, elle sensibilise la population aux obligations légales de débroussaillage, intervient sur l'ouverture de centre d'accueil en cas de catastrophe ou lutte contre les feux qui se déclenchent sur le territoire, en particulier lors de départs de feux dans le massif de la Cavayère. Pour intervenir efficacement, elle dispose d'un 4x4 équipé d'une citerne d'eau d'une capacité de 600 L et depuis l'an dernier de deux Home Defender. Toujours à la recherche de nouveaux profils, majeurs et facilement disponibles, les membres de la réserve communale bénéficient de formation sur les premiers secours ou sur la lecture du plan communal de sauvegarde.

Vous souhaitez rejoindre la Réserve communale ? Contactez le 04 11 47 75 27

➕ Renseignements et inscriptions sur le site carcassonne.org

Des centres pour accueillir les sinistrés

Des Centres d'Accueil et de Regroupement (CARE) peuvent être mis en place en cas d'urgence et accueillir, selon les endroits, jusqu'à 120 personnes en totale autonomie (couchage et nourriture). Le dispositif est déclenché dans le cadre de la planification ORSEC. Il regroupe les personnes en situation de danger dans les premiers instants de crise.

Des aides préventives et un accompagnement à destination des particuliers

Depuis la succession d'inondations qui a touché Carcassonne (en 2018 et 2020), la Ville anticipe et propose des aides aux particuliers vivant dans les secteurs du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI). Les habitants peuvent faire appel aux agents du Service de la Prévention des Risques Majeurs pour avoir accès à un diagnostic de vulnérabilité, en complément du dispositif mis en place par la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM). La réalisation de ce diagnostic déclenche l'obtention d'une subvention permettant de financer l'installation de dispositifs anti-crues : batardeaux anti-inondation, ballon obturateur, clapets anti-retenue, etc. Une soixantaine de dossiers ont déjà été traités depuis le lancement de cette aide communale, en 2022.

➕ Renseignements au 04 11 47 75 26 ou par mail : risques.majeurs@mairie-carcassonne.fr



Intergroupe « *Energie citoyenne pour Carcassonne* » communique :

Porter vos réalités !

A quelques mois des municipales nous remarquons tous une frénésie de projets et de travaux. Des hameaux ou quartiers qui n'avaient pas vu de tractopelle depuis des années se retrouvent soudainement envahis de machines et de goudron bien chaud. Tout cela frise le ridicule tant ces « réflexes » politiques paraissent dépassés... Les Carcassonnaises et les Carcassonnais ne s'y trompent pas et s'inquiètent de devoir payer ce dérapage incontrôlé de plus de 5 millions d'euros de l'actuelle municipalité. Et pourtant, pendant que la planche à billets tourne à plein régime pour nos trottoirs, il reste un domaine dans lequel l'échec de la municipalité actuelle est total : la santé !

« Carcassonne n'est pas un désert médical » d'après le maire actuel : cette phrase a eu l'effet d'une bombe tant nous sont nombreux à ne plus disposer de médecin traitant. Faute d'anticipation et de vision, ils ne sont plus qu'une dizaine à exercer sur la ville d'après les dernières estimations. Une faute politique alors que de nombreuses villes ou agglomérations ont pris à bras le corps ce sujet et mené des actions efficaces (centres de santé, embauche de médecins salariés etc).

Il est temps de ne plus ignorer le drame en cours et de porter vos réalités. Nous nous y engageons !

RIVEL Tamara – LARROUX Morgane – JULIEN Ingrid – ICHE Daniel –
BOUTALEB Nahima – BELMAS Jean-Claude –
GALBEZ Frédérique – CHAMLAL Nordine

Le groupe « *Rassemblons Carcassonne* » communique :

Nous sommes à la fin de l'année, 2026 arrive à grands pas, avec une nouvelle élection au mois de mars qui donnera les clés de la mairie pour 6 ans de plus. Il sera bientôt l'heure de faire un bilan de la municipalité en cours.

Fiscalité locale lourde, délinquance en centre-ville, hameaux laissés à l'abandon, commerçants désespérés, lac de la Cavayère bazarde, pauvreté croissante, désertification médicale, défaut d'entreprises...

Nous vous souhaitons un Joyeux Noël, un beau Réveillon de la Saint-Sylvestre, du Nouvel-An ainsi qu'une belle Épiphanie et Chandeleur et rappelons que ces moments doivent être privilégiés avec la famille.

edgar.montagne@rassemblementnational.info
06 63 61 29 58

Le groupe « *RPR Carcassonne* » communique :

Carcassonnaises, Carcassonnais,

Après avoir ouvert les vannes de la dette, la majorité municipale s'agite pour brasser de l'air mais pas pour agir contre l'insécurité grandissante. Evidemment, il est difficile de prendre des mesures énergiques quand on parle de « sentiment d'insécurité » et que l'on rejette la responsabilité sur l'Etat en permanence.

La majorité municipale oublie allégrement le droit des Carcassonnais à vivre quotidiennement en toute sécurité ! C'est la première de nos Libertés !

Nous saluons les agents de la Police municipale qui sont sur le terrain dans des conditions difficiles.

Contactez-nous à l'adresse mail : edouard.jordan11@gmail.com
Edouard JORDAN Président du groupe RPR CARCASSONNE,
Jean Pierre LECINA, Philippe MARTY

« Les textes de la tribune libre sont publiés tels qu'ils ont été reçus »



NUMÉROS UTILES

Mairie de Carcassonne

Nos services sont ouverts du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h

- **Accueil** : 04 68 77 70 08
- **Numéro vert et Encombrants** :
0 800 66 66 41
- **Service des élections** :
04 68 77 70 25
elections@mairie-carcassonne.fr
- **État Civil** : 04 68 77 70 35
etatcivil@mairie-carcassonne.fr
- **Jeunesse et Vie Étudiante** :
04 68 77 71 88
jeunesse@mairie-carcassonne.fr
- **Vie Associative** :
04 68 77 71 85
associations@mairie-carcassonne.fr
- **Sports** : 04 68 77 73 56
- **Stationnement** : 04 68 77 73 12
- **Service CYCLOlibre** : 04 68 77 73 12
- **Hygiène** : 04 11 47 75 45
- **Objets trouvés** : 04 68 77 70 18
- **Affaires Sociales** : 04 68 77 73 99
- **Guichet unique inscriptions scolaires** :
04 67 77 73 81 ou 04 68 77 73 83
restaurationscolaire@mairie-carcassonne.fr
- **Piscine de Grazailles** : 04 68 47 81 83
- **Pôle Aqualudique** : 04 11 20 03 30
- **Cité des sports** : 04 68 77 70 02
- **Centre de Congrès** : 04 68 77 74 77
- **Musée des beaux-arts** : 04 68 77 73 70
- **Centre d'art contemporain** :
04 68 77 73 96
- **Point Accueil Culture Billetterie (réservations spectacles)** : 04 68 115 915
- **Centre Accueil de jour**
(quartier Patte d'Oie) : 09 51 05 46 82
- **Accueil de nuit pour les sans-abri**
(quartier Patte d'Oie) : 115
- **Office Municipal de tourisme** :
04 68 10 24 30
Ouvert tous les jours du lundi au dimanche
2 adresses :
• 28, rue de Verdun (centre-ville)
• 21 rue Cros Mayrevieille (Cité médiévale)
www.tourisme-carcassonne.fr

Retrouvez toutes les informations et l'annuaire des services de la ville sur le site www.carcassonne.org

Consultez en ligne tous les magazines municipaux sur www.carcassonne.org

La question d'urbanisme :

Les délais d'instruction

Le délai part de la date de réception d'un **dossier complet** en Mairie. Ce délai peut être soit :

- Interrompu en cas de dossier incomplet nécessitant des pièces complémentaires (demandées dans le délai d'un mois suivant le dépôt) ;
- Prorogé lorsque des services extérieurs ou des commissions doivent être consultés.

DÉCLARATION PRÉALABLE :

Le délai de droit commun est de **1 mois**.

Le délai est de **2 mois**, pour les projets qui se situent en :

- Site Patrimonial Remarquable de la Bastide (SPR) ;
- Périmètre des Abords Délimités ou dans les abords des Monuments Historiques ;
- Projet soumis à un régime d'autorisation relevant d'une autre législation ou à des prescriptions prévues par d'autres législations ou réglementation que le Code de l'Urbanisme.

PERMIS DE CONSTRUIRE –

PERMIS DE DÉMOLIR – PERMIS D'AMÉNAGER :

Le délai de droit commun est de :

- **2 mois** pour les **permis de construire des maisons individuelles et de leurs annexes** ;
- **2 mois** pour les **permis de démolir** ;
- **3 mois** pour les **permis de construire « autres »** ;
- **3 mois** pour les **permis d'aménager**.

Se rajoute au délai droit commun dans les cas suivants :

Cas de majoration pour les projets	DÉLAI
Soumis à un régime d'autorisation relevant d'une autre législation ou à des prescriptions prévues par d'autres législations ou réglementation que le Code de l'Urbanisme	+ 1 mois
En Site Patrimonial Remarquable de la Bastide (SPR), Périmètre des Abords Délimités ou dans les abords des Monuments Historiques	
Soumis à l'avis de la commission départementale de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)	
Nécessitant une dérogation au Plan Local d'Urbanisme	+ 2 mois
Soumis à la concertation publique	
Soumis à la consultation d'une commission départementale ou régionale	
Soumis à l'autorisation d'exploitation commerciale	
Soumis à la participation du public par voie électronique	
Soumis à la consultation de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture	+ 2 mois
Nécessitant une dérogation aux règles de distance sanitaire	

Les deux catégories de majoration de ne se cumulent pas entre elles.

Substitution d'un nouveau délai au délai de droit commun (pour les cas les plus fréquents)

Cas de substitution	DÉLAI
Immeuble Inscrit au titre des Monuments Historiques	5 mois
Établissement Recevant du Public (ERP) – Immeuble de Grande Hauteur (IGH)	
Consultation d'une commission nationale	
Projet soumis à une autorisation de défrichement	3, 5 ou 7 mois selon la nature des travaux envisagés
Projet nécessitant l'autorisation du ministère de la Défense ou chargé des sites	3, 8 ou 10 mois selon la nature des travaux envisagés

CAS PARTICULIERS :

- **Des permis de construire soumis à enquête publique :**
Le délai d'instruction ne part qu'à réception du rapport du commissaire enquêteur ou de la commission d'enquête.
- **Des projets doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale et être complétés par une étude d'impact :**
Le délai est suspendu jusqu'à l'avis de la Commission européenne.
- **Des projets doivent faire l'objet d'une évaluation environnementale et être complétés par une étude d'impact :**
Le délai est suspendu jusqu'à la réception du rapport du commissaire enquêteur.

CAS DE PROLONGATION EXCEPTIONNELLE :

Ces prolongations s'ajoutent au délai de base (éventuellement majoré) ou au délai de substitution.

Cas de majoration pour les projets	DÉLAI
Recours de l'autorité compétente auprès du préfet de région contre l'avis défavorable de l'Architecte des Bâtiments de France	+ 1 mois
Recours auprès de la Commission nationale d'aménagement commercial contre un avis favorable de la commission départementale d'aménagement commercial	+ 5 mois
Recours auprès de la Commission nationale d'aménagement commercial contre un avis défavorable de la commission départementale d'aménagement commercial	+ 2 mois
Évocation par le ministre chargé des sites ou le ministre chargé de la protection de la nature	8 mois
Concertation préalable imposée au maître d'ouvrage par l'autorité compétente	Suspension du délai d'instruction jusqu'à la publication du bilan de la concertation

Karim Sebbar,

un grand frère pour les enfants du Viguié

Passionné de karaté, Karim Sebbar a su se faire une place dans le milieu du karaté hexagonal, en tant qu'arbitre. Attaché au Viguié, il y joue aujourd'hui le rôle de grand frère pour la nouvelle génération grâce à son rôle de médiateur sportif.



“ En mêlant défis sportifs et entretiens d'embauche, on crée parfois des passerelles entre deux mondes. ”

Aucune mouche ne vole en cette fin d'après-midi d'automne à l'Astronaute. Dans l'ancienne salle de spectacles du Viguié, une dizaine d'enfants se tiennent debout, pieds dénudés ou coiffés de chaussettes, sur un tatami posé à même le sol. Face à eux, leur éducateur et Karim Sebbar, membre emblématique de l'école de karaté Carcassonne, fondée en 2019. D'une voix posée, ce dernier honore son camarade de l'association sportive, récemment diplômé, et le partage avec le petit groupe d'élèves. Tous écoutent attentivement le discours de cet enfant du quartier. Dans ce secteur de Carcassonne, Karim Sebbar n'est pas n'importe qui. Beaucoup l'ont vu grandir, le plus souvent vêtu d'un kimono et d'une ceinture. Pour se faire un nom, et porter haut les couleurs du Viguié, le quadragénaire n'a jamais ménagé ses efforts.

BERCÉ PAR LES FILMS D'ARTS MARTIAUX ET LES EXPLOITS D'ALAIN LE HETET

Alors que d'autres enfants de sa génération ont préféré miser sur le football ou le rugby, lui a pris le chemin des dojos, et découvert tous les secrets du karaté, bien aidé en cela par son grand frère. « On a regardé beaucoup de films d'arts martiaux quand on était gamins et puis mon frère était un grand fan d'Alain Le Hetet. » Suivant les traces du regretté champion carcassonnais, qui s'était fait une place au niveau national, l'actuel directeur technique départemental de la Fédération française de karaté rêve d'exploits similaires et de bénéficier de la même aura que son aîné. Les aléas de la vie vont pourtant freiner, temporairement, son ascension. « Mes parents n'avaient pas forcément les moyens de me payer la licence et les participations aux tournois. » Déçu, le garçon se fait une raison tout en se promettant d'être parfaitement autonome pour revenir à ses premières amours.

Compétiteur, Karim Sebbar ne baisse pas les bras et retrouve les dojos et tatamis à sa majorité. Mais l'écart de niveau entre lui et ses camarades de combat s'est accentué durant son absence. Conscient que la tâche s'annonce ardue, le Carcassonnais ne s'avoue pas vaincu et préfère emprunter une autre voie pour se faire une place sur l'échelle du karaté hexagonal. Il choisit, pour cela, la voie de l'apprentissage et de l'arbitrage. Si sa première vie de karatéka s'était arrêtée brutalement, la seconde le porte jusqu'aux plus hauts sommets nationaux. Après avoir obtenu tous les grades nécessaires, l'enfant du Viguié devient arbitre national et se retrouve à officier devant les meilleurs combattants du pays. « J'ai pu participer à des championnats de France, des

ouverts internationaux et même être présent aux championnats d'Europe organisés à Montpellier en 2016 », s'en félicite-t-il encore.

UN GUIDE POUR LES ADOLESCENTS ET LES JEUNES ADULTES

Pleinement accompli dans cette nouvelle vie, Karim Sebbar change de voie professionnelle en 2019, date à laquelle est lancée l'école de karaté Carcassonne. Connu comme salarié de

l'enseigne Eurodif, devenue entre-temps Bouchara, le quadragénaire passe les diplômes nécessaires pour devenir médiateur sportif dans le quartier du Viguié. En endossant un tel rôle, il

chapeaute à la fois la destinée de la toute jeune association sportive, suit l'évolution des projets sportifs et des réalisations professionnelles des plus jeunes. « Je fais du sport social », se plaît-il à dire quand on évoque la mission qu'il occupe dans son quartier d'origine. Dans ce rôle de grand frère, l'arbitre national apporte son expérience pour faciliter l'orientation des adolescents et des jeunes adultes du Viguié, les aide dans la réalisation de leurs démarches administratives et participe à la création de partenariats entre le sport et le monde de l'entreprise. « En mêlant sur une même journée des défis sportifs et des entretiens d'embauche, on arrive parfois à créer des passerelles entre ces deux mondes. »



L'école de karaté Carcassonne, une référence internationale

L'école de karaté Carcassonne a connu une ascension fulgurante depuis son lancement. Créée en 2019, l'association sportive du Viguié a décroché, en quelques années, neuf titres de champion de France et dispose, aujourd'hui, de deux sportifs de haut niveau parmi ses 124 licenciés. Habitué à voyager en France et en Europe, le club s'est fait un nom et attire des athlètes venus d'autres départements et de contrées plus lointaines. « Des athlètes marocains demandent même des visas sportifs pour venir s'entraîner ici », s'en réjouit Karim Sebbar, qui rêve de voir une filière sport-études karaté ouvrir dans l'un des collèges de la ville de Carcassonne.



Église Saint-Vincent : préservier les traces de la Bastide historique



UNE SÉRIE DE TRAVAUX « TITANESQUES »

Au cours des derniers mois, les travaux de la tranche optionnelle de la phase 2 se sont concentrés sur le bas-côté nord de l'édifice. Située rue du 4-Septembre, cette partie de l'église Saint-Vincent présente une configuration singulière, au vu de son exposition aux intempéries. Inscrite dans la seconde phase de travaux après la restauration du bas-côté sud, la réhabilitation du secteur a nécessité une intervention méthodique et ciblée :

- **Reconstitution complète de la rose n°113**, un élément emblématique du décor gothique d'origine.
- **Restauration des maçonneries**, avec la restitution des chaînes d'angle, pinacles et éléments sculptés dégradés.
- **Création de nouvelles gargouilles**, qui assurent le bon écoulement des eaux pluviales.
- **Restauration des réseaux de baies et des vitraux anciens**, désormais protégés par des raquettes en cuivre.
- **Création d'un vitrail contemporain** pour la rose du mur gouttereau nord, qui a été réalisée par l'Atelier d'Autan, en dialogue avec les verrières historiques.
- **Restitution des profils historiques** de la couverture du bas-côté nord grâce à un habillage en plomb.

Les travaux de la tranche optionnelle, réalisés sur le bas-côté nord de l'Église Saint-Vincent, sont terminés depuis un mois et demi.

CARTE BLANCHE À...

Caroline Serra
Architecte du patrimoine



La fin du mois d'octobre a marqué la fin d'une nouvelle tranche de travaux pour l'église Saint-Vincent. Depuis sept ans, l'édifice religieux, vestige encore sur pied de la première bastide médiévale construite à Carcassonne, fait l'objet d'une attention particulière. La réhabilitation, effectuée à la suite de la réalisation d'un diagnostic général établi en 2016 (voir par ailleurs), est menée en concertation étroite et permanente avec la Conservation régionale des monuments historiques. Un aspect indispensable pour garantir la conformité technique et déontologique du chantier. Architecte du patrimoine, Caroline Serra veille au bon déroulement des opérations depuis le début des travaux et a suivi, de près, les opérations réalisées sur le bas-côté nord de l'église. Elle a pu assister à la pérennisation de l'édifice, objectif voulu par la Ville et accompagné par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), afin d'assurer la transmission et la mise en valeur de ce joyau du gothique languedocien.

“ Sur chaque pierre, vous trouviez un homme avec des outils traditionnels, qui effectuait la taille de finition à la main. ”

• **Pose de balustres en pierre**, assurant la sécurité en toiture, dans la continuité des modèles historiques.

• **Restauration du portail nord et des banquettes.**

« On ne s'en rend pas forcément compte au premier coup d'œil mais c'est un vrai travail de fond qui a été réalisé et qui a pu être titanesque », souligne Caroline Serra à la suite de cette énumération.

Cette série de travaux, qui est réalisée dans une démarche de restauration respectueuse de l'histoire, des matériaux et de l'esprit du monument, a privilégié l'authenticité des matériaux et des techniques, avec le recours à des pierres en grès aux propriétés physico-chimiques et faciès similaires au grès de Carcassonne, des mortiers à la chaux naturelle et des couvertures en plomb. Cette lisibilité des interventions a permis de distinguer les restaurations contemporaines des parties anciennes sans en altérer la cohérence d'ensemble, des éléments visibles, notamment, par la simplification des décors figurés et des tailles de pierre. « Sur chaque pierre, vous trouviez un homme avec des outils traditionnels, qui effectuait la taille de finition à la main », rappelle Caroline Serra.

Cette tranche constitue une étape majeure du programme engagé par la Ville.

La phase suivante permettra d'achever la restauration du bas-côté nord, avant d'engager les interventions prévues sur le chœur, la façade occidentale et le clocher.



Une réhabilitation au long cours

La Ville reste vigilante quant à la préservation de son patrimoine historique. L'église Saint-Vincent ne fait pas exception. Édifié durant le XIII^e siècle et reconstruit au début du siècle suivant, ce joyau reste l'un des ultimes vestiges de la première bastide médiévale de Carcassonne.

Un état des lieux de l'édifice religieux, faisant suite à une détérioration importante constatée au milieu des années 2010, a été réalisé pour définir les contours d'une future réhabilitation du bâtiment.

Redonner une harmonisation à l'édifice religieux

Dévoilé en 2016, le diagnostic proposé par Caroline Serra a abouti à la mise en place d'un vaste plan de réhabilitation. Le programme a listé toute une série de travaux à faire de toute urgence pour éviter que ce vestige de l'histoire carcassonnaise ne finisse en ruines. Outre la restauration des parements et la mise hors d'eau du bâtiment, d'autres éléments de l'église Saint-Vincent ont été ciblés pour bénéficier d'un soin particulier : gargouilles, vitraux, portes et ouvrages sculptés. L'objectif de l'opération, menée depuis sept ans, consiste à redonner ses lignes architecturales au bâtiment et à recréer une harmonisation de ses façades.

Classée au titre de monument historique en 1907, l'église Saint-Vincent a connu une première série de travaux entre 2018 et 2020. Le coût de cette première tranche de près de 3 M€, avait permis aux différents corps de métiers, engagés dans cette opération, de se concentrer sur la restauration de la façade sud et sur les couvertures du bas-côté sud.

Le deuxième volet de ce chantier d'envergure s'est focalisé, au cours des années suivantes, sur la partie nord de Saint-Vincent. D'un coût équivalent, la deuxième tranche des travaux a permis de réhabiliter les couvertures du bas-côté nord mais aussi de s'occuper des systèmes de collecte des eaux pluviales.

Acteurs et partenaires

→ Maîtrise d'ouvrage

Ville de Carcassonne

→ Maîtrise d'œuvre

Atelier d'Architecture
Caroline Serra –
Architecte du
Patrimoine

→ Économiste de la construction

Laurent Taillandier

→ Vitrailliste

Pierre Rivière

→ Entreprises

• **Gros œuvre / maçonnerie / pierre de taille** : Atelier Malbrel conservation

• **Couverture** :

SAS Vermorel

• **Vitraux** : SARL

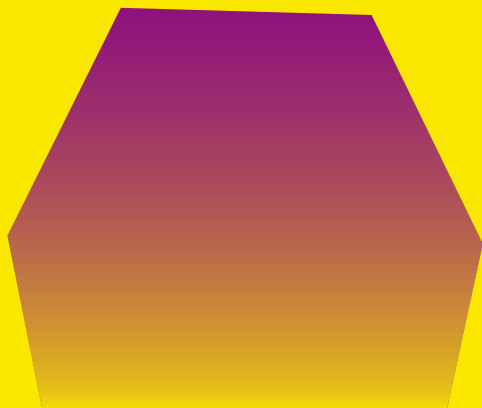
en verre contre tout

• **Serrurerie** :

sur mesure métallique

• **Décors peints** : Atelier

Malbrel conservation



Centre
d'Art
Contemporain
Carcassonne

05/12
» 28/03

LUMIÈRES ET COULEURS
UN VOYAGE IMMERSIF

2025/2026

Florian Goerlitz
Sophia el Mokhtar
Yoann Ximenes
Junior Fritz Jacquet
Nicolas GrosPierre
Thomas Pénanguer
Collectif Scale
Naomi Maury
Colin Hollidge
Claude Como

"BLOOM"
Stéphane Parain

5 rue Jean Bringer
Carcassonne

ENTRÉE LIBRE
www.carcassonne.org

